



## Atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance forestière de la COMIFAC

Douala, 20 et 21 juillet 2023

### Communiqué Final

Il s'est tenu, du 20 au 21 juillet 2023, à Douala en République du Cameroun, l'atelier du Groupe de Travail sur la Gouvernance Forestière (GTGF) de la COMIFAC. Cet Atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui de la Coopération allemande à travers le Projet GIZ d'Appui Régional à la COMIFAC. Il avait pour objectif général, la restitution des résultats de la 18<sup>ème</sup> session du Comité pour les Nations Unies sur les Forêts (FNUF) et de la 26<sup>ème</sup> session du Comité pour les plantes de la CITES.

Une vingtaine de participants représentant la COMIFAC, les administrations en charge des forêts et Points Focaux FNUF des pays membres ci-après ont pris part aux travaux : Burundi, Cameroun, Congo, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo et Tchad. Y prenaient également part, les représentants de l'ANAFOR Cameroun, du projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, de la FAO, de l'UICN, de WWF, des ONG CED et Partnership au Cameroun et CIEDD en RCA ainsi que les personnes ressources.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Dr Hervé Martial MAIDOU**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Dans son discours d'ouverture, il a souhaité la bienvenue aux participants et remercié les partenaires techniques et financiers, notamment la Coopération Allemande à travers le Projet GIZ d'Appui régional à la COMIFAC, pour son appui à l'organisation des présentes assises. Il a ensuite rappelé l'objectif de la réunion à savoir : la restitution de la 18<sup>ème</sup> session du FNUF et de la 26<sup>ème</sup> réunion du Comité pour les plantes, avant de déclarer ouverts les travaux.

Le bureau pour la conduite des travaux, a été ensuite mis en place ainsi qu'il suit :

- **Président** : M. Pacifique ININHAZWE, Cadre à la Direction des Forêts, Chef du Parc National de la Ruzizi, République du Burundi ;
- **1<sup>er</sup> Vice-Président** : M. Ocklefort FIONGAI, Directeur Général des Forêts, République Centrafricaine ;
- **1<sup>er</sup> Rapporteur** : Dieudonné SITA, Directeur des Forêts, Congo ;
- **2<sup>ème</sup> Rapporteur** : Frédéric DJENGO BOSULU, Directeur Général des Forêts, République Démocratique du Congo.

La mise en place du bureau a été suivi par l'examen et l'adoption de l'agenda qui s'articulait autour des points suivants :

- l'état de mise en œuvre des recommandations de l'atelier du GTGF d'octobre 2022 à Bangui ;
- les comptes rendus des participations des pays membres de la COMIFAC au FNUF18 et au 26<sup>ème</sup> Comité pour les plantes pour la CITES ;
- Les travaux de la FAO sur les chaînes de valeur du bois durables, efficaces et inclusives ;
- l'état de mise en œuvre de la décision de l'arrêt d'exportation des bois en grumes ;
- la feuille de route 2023 du GTGF

Au cours des travaux, les présentations et échanges en plénière ont eu lieu et ont permis aux participants de prendre les résolutions et formuler les recommandations suivantes :

### Résolutions,

Les participants ont :

- pris acte :
  - o l'état de mise en œuvre des recommandations de l'atelier du GTGF tenu du 10 au 12 octobre 2022 à Bangui en RCA ;
  - o du compte rendu de la participation des pays de la COMIFAC au 26<sup>e</sup> Comité pour les Plantes tenu du 5 au 9 juin 2023 à Genève en Suisse ;
  - o du niveau d'avancement de l'application de la décision d'exportation des bois en grumes dans les pays ;
- validé la feuille de route 2023 du GTGF.
- décidé de la mise en place d'un groupe de travail chargé de suivre l'avancement de la phase conceptuelle du projet TTT composé de quatre membres à savoir : le Directeur des Forêts du Cameroun, le Directeur des Forêts du Congo, le Président de la Fédération des Industriels du Bois (FIB) de la RDC et le Coordinateur de Partnership.

### **Recommandations,**

A l'endroit des Etats membres :

- s'approprier et mettre en œuvre les recommandations issues de la 26<sup>e</sup> session du Comité pour les plantes de la CITES en vue d'une meilleure participation des pays de la COMIFAC au prochain Comité permanent de la CITES prévu du 6 au 10 novembre 2023 à Genève en Suisse ;
- déléguer au moins trois (3) experts par pays pour leur participation au prochain Comité permanent de la CITES ;
- faire le plaidoyer pour rendre effective l'exécution des budgets prévus en vue de la prise en charge des experts pays pour leur participation aux fora internationaux ;
- poursuivre les efforts en vue de rendre effective la décision de l'interdiction de l'exportation de bois en grumes en tenant compte de son impact sur le plan socioéconomique.

A l'endroit du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- transmettre au Secrétariat du FNUF, les Rapports nationaux volontaires ;
- Se rapprocher de la CEMAC en vue de contribuer à l'étude de faisabilité en cours sur l'impact de l'arrêt d'exportation des bois en grumes ;
- Mener une étude prospective du secteur forestier en Afrique centrale ;
- Poursuivre les concertations avec la FAO et l'IUCN en vue de formaliser leurs appuis au GTGF ;
- Améliorer en tenant compte de la proposition du Cameroun, la note de position commune de plaidoyer sur le Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
- Mener les démarches en vue de faire de la COMIFAC, une partie à la CITES en application de l'amendement de Gaborone ;
- Poursuivre la réflexion en concertation avec les acteurs concernés, en vue du repositionnement de la COMIFAC au plan politique et diplomatique en Afrique centrale eu égard à l'environnement compétitif et à la conjoncture économique en Afrique centrale.

Au terme des travaux, les participants ont adressé leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun pour les facilités offertes ayant permis le succès des présentes assises. Aussi, ont-ils remercié la Coopération Allemande à travers le projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » pour la facilitation à l'organisation de cet atelier.

Fait à Douala, le 21 juillet 2023  
Les participants